



N° d'épreuve FFM — 208
 Moto-Club — KICK MOTO CLUB
 N° d'affiliation — C3037
 Date — 06 octobre 2019
 Lieu — SAINT REMY DU VAL
 Organisateur technique — PLOMMEE CHRISTOPHE
 E-mail — kickmotoclub@laposte.net
 Téléphone — 0627224819 0668688801

ENDURANCE TT

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LARDEUX PASCAL	Licence : 014489
Président du Jury ou Arbitre*	DECOUT DELPHINE	Licence : 197143
Membre du Jury	GUEDON MARC	Licence : 029982
Membre du Jury	Patrick DAVID	Licence :
Commissaire technique responsable	TRAVERSA DIDIER	Licence : 126173
Responsable du chronométrage	NARVOR VERONIQUE	Licence : 191631

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
MOTO 3h	15		125 et plus	☒ Solo ☐ Equipage 1 pilote
MOTO 3H	11	15 16	85	☐ Solo ☒ Equipage 3 pilotes
MOTO 5H	15		125 et plus	☐ Solo ☒ Equipage 2 pilotes
				☒ Solo ☐ Equipage
				☐ Solo ☐ Equipage
				☐ Solo ☐ Equipage
				☐ Solo ☐ Equipage
				☐ Solo ☐ Equipage
				☐ Solo ☐ Equipage

Engagement :

Site Internet — ENGAGE SPORT

Contact —

Téléphone —

E-mail —

Chronométrage :

Location de transpondeur, ☒ oui ☐ non

Tarif : 10 €

Caution : 200 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ NON ☒ OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical **Dr MARLIN DIANE**

Nombre de secouristes **10**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **MAMERS**

Temps de trajet (en min) **15 mm**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **LA HYGOTIERE**

Adresse **72600 SAINT REMY DU VAL**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **10000 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Nombre d'OCP* **30**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto : 300
(30 pilotes par kilomètre)

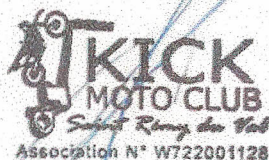
Capacité Quad :
(30 pilotes par kilomètre)



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **4 mai 2019**



Visa de la Ligue

Date : **04 juillet 2019**



Visa de la FFM

Date : **29/07/2019**

Numéro : **19/0779**





N° d'épreuve FFM — 208
Moto-Club — Kick MC
N° d'affiliation — C3037
Date — 06 octobre 2019
Lieu — Saint Rémy du Val (72)
Organisateur technique - Plommée Christophe
E-mail — kickmotoclub@laposte.net
Téléphone — 0627224819 0668688801

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date — 06 octobre 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
			Samedi 5 octobre	
16h00	19h30	Contrôles administratifs	Motos	3h30
16h00	19h30	Contrôles techniques	Motos	3h30
			Dimanche 06 octobre	
07h30	09h00	Contrôles administratifs	Motos	1h30
07h30	09h00	Contrôles techniques	Motos	1h30
09h30	10h30	Essais Libres	Motos	1h00
11h15		Mise en grille		
11h30	14h30	Course	Motos solos et équi. 85cc	3h00
11h30	16h30	Course	Motos équipages	5h00
15h30		Remise des Prix	Motos solos et équi. 85cc	
17h30		Remise des Prix	Motos équipages	


Association N° W722001128

J - GROUARD